

JUILLET 2022

**COMITE REGIONAL DES RETRAITES DU NOTARIAT DE LA REGION LYONNAISE
AUX RETRAITES DES DEPARTEMENTS DE L'AIN DU RHONE ET DE LA LOIRE**

Secrétaire

Andrée BOUCHARLAT
7 avenue de Birmingham
69004 LYON
☎ : 04 78 29 97 94

Déléguée pour le Rhône

Danièle BARNAUD
29 rue Pierre Stoppa
69200 VENISSIEUX
☎ : 04 78 75 68 41

Déléguée pour le Rhône

Michèle FAUGERE
1bis rue Etienne Delorme
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
☎ : 04.83.39.99.21

Délégué pour la Loire

Emmanuel MARQUEZ
BP 46
42002 SAINT ETIENNE CEDEX 1
☎ : 06 17 25 61 44

Cher(e)s Ami(e)s,

Suite à la circulaire jointe, nous vous proposons donc une sortie avec le Petit Train du Vivarais

Nous vous demandons de nous retourner vos bulletins d'inscription dès réception et **avant le 1^{er} septembre 2022.**

NOTICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous vous donnons ci-dessous les modalités de notre déplacement. :

DEPART – TRANSPORT :

Le départ est prévu le jeudi 22 septembre 2022 en autocar.

ATTENTION, le rendez-vous est fixé 33 place Bellecour à LYON (2^e) à 7 heures 45 pour un départ à 8 heures précises.

Le car FAURE TOURISME sera en stationnement

Se renseigner sur la destination auprès du Chauffeur, car plusieurs cars de la même compagnie peuvent être en attente de départ.

RETOUR : Il s'effectuera entre 18 heures 30 et 19 heures place Bellecour à LYON (2^e), comme au départ.

PRIX :

Le prix par personne est fixé à 85,00 euros par personne.

DANS L'ETABLISSEMENT DU PRIX SONT COMPRIS :

- Le coût du voyage (aller-retour par autocar de grand tourisme),
- Le déjeuner (1 cru du Beaujolais, eau plate et gazeuse, café)
- Le petit train du Vivarais parcours du Mastrou (aller simple)
- La visite commentée de la ferme des Chaupous
- Les assurances assistance

N'EST PAS COMPRIS :

- Le prix du transport aller-retour entre votre domicile et le lieu de rendez-vous

NOTE IMPORTANTE : Le nombre de participants est limité à 48.

REGLEMENT :

Votre inscription sera définitive, sous réserve du règlement de **quatre-vingt-cinq euros (85,00€)**

INSCRIPTIONS :

La liste des inscriptions sera **close le 1^{er} septembre 2022.**

Toutefois, vous pouvez toujours prendre contact avec nous après cette date.

ATTENTION – TRES IMPORTANT

COMPLETEZ AVEC BEAUCOUP DE SOIN LE BULLETIN D'INSCRIPTION, notamment :

- 1) Votre date de naissance et celle de votre conjoint
- 2) Votre numéro de portable et votre numéro de SS (pour chaque participant),
- 3) **Les coordonnées de la personne à contacter, en cas d'urgence**

N'OUBLIEZ PAS : VOTRE MASQUE.

Prenez encore tous soin de vous.

Nous comptons sur vous pour partir avec nous.

En attendant de vous retrouver, nous vous prions de croire, cher(e)s Ami(e)s, en nos sentiments dévoués.

A. BOUCHARLAT

D.BARNAUD

M.FAUGERE

E.MARQUEZ

La CRPCEN soutient la ligne téléphonique Solitud'Ecoute mise en place par l'association des petits frères des pauvres. Ouverte tous les jours de l'année de 15h à 20h, elle vise à briser l'isolement des seniors en leur offrant une écoute bienveillante et un soutien moral. La ligne est gratuite, anonyme et confidentielle (0 800 47 47 88).

COMITE REGIONAL DES RETRAITES DU NOTARIAT DE LA REGION LYONNAISE
DEPARTEMENTS DE L'AIN DU RHONE ET DE LA LOIRE
ESCAPADE AVEC LE PETIT TRAIN DU VIVARAIS DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION A COMPLETER ET A RETOURNER
DES QUE POSSIBLE et AU PLUS TARD LE 1^{er} SEPTEMBRE 2022.

A

Danièle BARNAUD
29 rue Pierre Stoppa
69200 VENISSIEUX
☎ : 04.78.75.68.41

Je soussigné (e) :

NOM - PRENOM : « **NOMPrenom** »

Adresse : « **RESIDENCE** »

« **ADRESSE1** »

« **ADRESSE2** »

« **CPOST** » « **VILLE** »

☎ domicile: | _ | _ | _ | _ | _ | _ | & ☎ portable : | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Date de Naissance: | _ | _ | _ | _ | _ | _ | e.mail :

N° CRPCEN : N° S.S. :

Mon (ma) conjoint (e) *nom-prénom* Date de Naissance : | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

N° Adhérent S.S. :

IMPORTANT : Nom et téléphone de la personne à contacter, en cas d'urgence :

.....
Désire prendre part à l'escapade avec le Petit train du Vivarais

Nombre de personnes à inscrire :

Je verse la somme de :

85 € par personne, soit : €

Les chèques sont à établir à l'ordre du COMITE DES RETRAITES DU NOTARIAT.

A Le/...../.....

Signature